



ECH-VGP

PROGRAMME FORMATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contrôler le bon fonctionnement global d'une installation ou d'un appareil. Connaître les textes réglementaires, les recommandations et les normes applicables aux équipements. Être capable de remplir le registre de sécurité. Être capable de remplir un rapport de vérification

FORMATION THEORIQUE

- Examen de l'état de conservation des équipements de travail conformément aux instructions de révision incluses dans la notice d'instructions prévue par le code du travail
- Examen de l'état de conservation des échafaudages roulants selon recommandation R457
- Le rôle du vérificateur, le rapport de vérification.

TEST

Un examen pratique de vérification des équipements est réalisé en continue pendant la formation. Il aura pour but d'attester les compétences du salarié à effectuer ses contrôles

DUREE

7 heures

PUBLIC

Toute personne amenée à effectuer les contrôles des plateformes de travail

PRE-REQUIS

Avoir une bonne **connaissance de la prévention des risques** dus à l'installatioi et du matériel.

FORMATION PRATIQUE

Contrôle de matériel :

- Echelles fixes, transformables
- Escabeaux
- Marche pied
- PIR (plateforme individuelle roulante)
- PIRL (plateforme individuelle roulante légère)
- Echafaudage roulant

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours formateur, livret stagiaire, vidéo projecteur, matériel pratique

